



**Prochaine réunion du conseil municipal : le lundi 27 mai 2024 à 19 h à la Mairie de Restigné, salle Colette Spicciani.**

**Ordre du jour :**

- Cantine scolaire – choix d'un prestataire
- Cantine scolaire – tarifs municipaux
- Personnel Communal – institution d'une prime pouvoir d'achat forfaitaire
- Informations comptables : présentations des dépenses engagées dans le cadre de la délégation donnée au Maire par le conseil municipal
- Point sur les regroupements intercommunaux
- Questions diverses :